



Cher(e)s membres de l'Association Sportive du Golf de Haute Auvergne,
J'ai l'honneur de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui aura lieu

Le samedi 07 février 2026 à 19h00

Salle de réception - 2 route du Golf - 15130 Sansac-de-Marmiesse

Vous trouverez ci-après l'ordre du jour.

Si vous ne pouvez y assister, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix muni d'un pouvoir régulier, conformément à nos statuts. A cet effet, vous trouverez ci-joint un pouvoir à remplir, dater et signer, en faisant précéder votre signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir » à remettre à votre mandataire ou à adresser à L'Association Sportive du Golf de Haute Auvergne 2 route du Golf 15130 Sansac-de-Marmiesse, ou à déposer dans notre boîte aux lettres près du panneau d'affichage de l'AS, ou à adresser par mail « as-golfhauteauvergne@outlook.fr ».

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1) Bilan de l'exercice 2025

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Rapport sur l'évolution de l'école de Golf par l'enseignant Benjamin Grimal

2) Renouvellement du Comité de Direction

Comme il est précisé dans les statuts article 11 « L'association est administrée par un comité de direction de 16 membres de l'association élus pour une durée de 3 ans ». Pour être élus au Comité de direction, les candidats doivent recueillir la majorité absolue des suffrages des membres présents et représentés.

3) Rapport de la société de gestion

- Bilan de l'activité 2025
- Projets 2026

Après l'AG, nous vous proposons un moment convivial autour d'un repas.

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Sportivement.

Le Président de l'Association Sportive

Stéphane BOUDOU